

Paris, le 12 décembre 2022

Lettre aux porteurs du fonds PREVALOR - FR0013366952

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds PREVALOR - FR0013366952 (ci-après « le Fonds ») dont la société de gestion de portefeuille est La Française Asset Management, 128 Bd Raspail, 75006 Paris.

1. Quels changements vont intervenir sur le fonds PREVALOR

L'opération consiste en un transfert du Fonds de la société de gestion « La Française Asset Management » vers la société de gestion « Hermitage Gestion Privée, 12 Avenue de la Grande Armée, 75017 Paris, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 90 105 ». Le fonds a été créé spécifiquement pour la clientèle du groupe Valoria. Ce dernier, après l'intégration de la société Hermitage gestion privée dans le groupe Valoria, souhaite que le fonds soit géré par cette dernière.

La nouvelle société de gestion, Hermitage Gestion Privée, souhaite modifier la stratégie d'investissement du fonds, le profil rendement/ risques.

Les fonctions de dépositaire et de centralisateur seront assurées par CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ;

Les fonctions de valorisateur seront assurées par Crédit Mutuel Asset Management

Le détail des modifications se trouve au point 5 : Quelles sont les principales différences apportées à votre investissement ?

Cette opération a été soumise à l'Autorité des Marchés Financiers qui l'a agréée en date du 18 novembre 2022. Elle sera effective le 16 janvier 2023 sur la VL du 16 janvier 2023 calculée le 17 janvier 2023.

2. Quand ces opérations interviendront-elles

Les modifications rentreront en vigueur sur la valeur liquidative du 16 janvier 2023 calculée le 17 janvier 2023.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 16 janvier 2023.

3. Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement/risque : OUI
- Augmentation du profil de risque : NON

- Augmentation des frais : OUI

- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Significatif









4. Quel est l'impact de ces opérations sur votre fiscalité ?

Si vous optez pour le rachat de vos parts, les conséquences fiscales, à votre niveau, sont susceptibles de varier en fonction, notamment, des conditions de réalisation de l'opération et du pays dans lequel se situe votre résidence fiscale. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de votre conseiller fiscal habituel pour connaître les conséquences de cette opération au regard de votre situation fiscale personnelle.

5. Quelles sont les principales différences apportées à votre investissement ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement

| | Avant les changements | Après les changements |
|---|---|--|
| Régime juridique et politique d'investissement | | |
| Société de gestion* | La Française Asset Management | Hermitage Gestion Privée |
| Dépositaire* | BNP Paribas Securities Services | CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) |
| Centralisateur par délégation | La Française AM Finance Services | CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) |
| Gestionnaire comptable par délégation | BNP Paribas Securities Services | Crédit Mutuel Asset Management |
| Objectif de gestion* | Surperformer l'€STR capitalisé + 3,085% | Surperformer l'indice composite = 20% de l'indice EUROSTOXX 50 (dividendes réinvestis) + 40% de l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate + 40% de l'€STR capitalisé |
| Instruments financiers à terme | Futures, et options, change à terme, indices, forwards, swaps (taux, devises). | Futures et Options |
| Titres intégrant les dérivés | Nature des instruments utilisés : - droits et bons de souscription d'actions - titres négociables à moyen terme - EMTN - obligations convertibles - <i>callable</i> s - <i>puttable</i> s | Nature des instruments utilisés : - droits et bons de souscription d'actions standards - obligations convertibles - <i>callable</i> s - <i>puttable</i> s |

| Modification du profil de rendement/risque | | | Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente |
|---|--|---|--|
| Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques* | Liste avec les fourchettes d'exposition : - Risque action : [0 ;100] - Risque action sur petite et moyenne capitalisation (inférieur à 1 milliard) : [0 ;100] - Risque de taux sur les titres de type « haut rendement » : [0 ;100] - Investissement dans les OPC dit « long-short » : [0 ;100] | Liste avec les fourchettes d'exposition : - Risque action : [0 ;40] - Risque action sur petite et moyenne capitalisation (inférieur à 1 milliard) : [0 ;20] - Risque de taux sur les titres de type « haut rendement » : [0 ;40] - Investissement dans les OPC dit « long-short » : [0 ;60] |     |
| Frais | | | |
| Commissions de mouvement | Actions : 0.40% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles < 5 ans : 0.06% Obligations convertibles > 5 ans : 0.24% Autres Obligations : 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps : 300€ Change à terme : 150€ Change comptant : 50€ OPC : 15€ Futures : 6€ Options : 2.5€ | Le dépositaire : - <u>Actions, Bon de souscriptions, Obligations convertibles, warrants, ETF</u> France- Belgique – Pays Bas : 15€ Autre Pays : 40€ - <u>OPCVM</u> France / admis Euroclear : 15€ Etranger : 40€ Offshore : 150€ - <u>Obligations, Titre de Créance Négociable</u> France : 25€ Etranger : 55€ - <u>Futures :</u> Monep : 1€/lot – Liffe : 1€/lot – <u>CMEBOT : 1\$/lot</u> - <u>Options :</u> 0,40% Minimum 7€ La société de gestion : en % TTC - <u>Actions, ETF, Bon de souscriptions, Obligations convertibles warrants :</u> 0.30%TTC - <u>Obligations :</u> 0.15%TTC |  |
| Commission de surperformance | La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'€STR capitalisé + 3,085%, même en cas de performance négative de l'indice de référence et du fonds | La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence composite 20% de l'indice EUROSTOXX 50 (dividendes réinvestis) + 40% de l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate + 40% de l'€STR capitalisé même en cas de performance négative de l'indice de référence et du fonds |  |

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 18 /11/2022.

6. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et du prospectus du Fonds.

Les DICI et le prospectus du Fonds sont disponibles sur le site : www.hermitagegestionprivee.com ou auprès de : HERMITAGE GESTION PRIVEE – 12 Avenue de la Grande Armée – 75017 – PARIS – ou email : contacts@hermitagegp.com

Nous tenons également à votre disposition, aux adresses ci-dessus mentionnées, le dernier rapport du commissaire aux comptes du fonds vérifier et certifier par ce dernier.

Ces documents sont également disponibles le site : www.la-francaise.com ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilieres@la-francaise.com

Si ces modifications ne vous conviennent pas, vous pouvez demander à tout moment le rachat sans frais de vos parts. Si ces modifications vous conviennent, aucune action n'est requise de votre part. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Luc Hivert
Président
La Française Asset Management

Jean-Marc Maurice
Directeur Général
Hermitage Gestion Privée